

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

LUNDI 5 MARS 2018 à 19 h30

À l'hôtel de ville (Salle du conseil municipal)
À l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°1 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 1ER JUIN 2017
POINT N°2 CONTRATS DE FOURNITURE EXCLUSIVE D'EAU MINÉRALE ET DE LICENCE EXCLUSIVE DE MARQUE - AVENANT
N°1
POINT N°3 CONVENTION D'UTILISATION D'UN STAND DE TIR - SAINT JULIEN EN GÉNEVOIS

RESSOURCES HUMAINES

POINT N°4 RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES POUR DES BESOINS SAISONNIERS OU OCCASIONNELS

SOCIAL

POINT N°5 PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'OBSEQUES

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER

POINT N°6 RUE DE LA SCIE- RUE DE LAUSANNE - CONVENTION DE SERVITUDE POUR PASSAGE EN SOUTERRAIN D UN
RESEAU ELECTRIQUE CONSENTIE PAR LA COMMUNE A ENEDIS - PARCELLE CADASTREE SECTION AE 416
POINT N°7 CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX POUR RACCORDEMENT DESSERTE OPTIQUE - SIEA / COMMUNE
DE DIVONNE - POSE DU NRO 08 - PARCELLE CADASTRÉE SECTION AO N°22 RUE VOLTAIRE
POINT N°8 CONCESSION D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - AVENANT N°1

FINANCES

POINT N°9 GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A LA SEMCODA POUR L'OPERATION DE 8 LOGEMENTS PLS "RUE DES
VOIRONS" - MODIFICATION DES CONDITIONS FINANCIERES
POINT N°10 DEMANDE DE SUBVENTION - RENOVATION DES COURTS EXTERIEURS DE TENNIS
POINT N°11 MANDAT SPECIAL POUR DEPLACEMENT D'UN ELU

COMMANDE PUBLIQUE

POINT N°12 MARCHE TELEPHONIE - CHOIX DES PRESTATAIRES
POINT N°13 REHABILITATION DES STATIONS DE POMPAGE HARMONIE ET MELODIE ET DU RESERVOIR DU GOLF -
MODIFICATION DE MARCHE N° 2 - ENTREPRISE CHEM INDUSTRIE
POINT N°14 MARCHE FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN - CHOIX DES FOURNISSEURS

TRAVAUX

POINT N°15 MARCHE D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - MODIFICATION DE MARCHE N°4 - ENTREPRISE
VALLIER

Le 26 février 2018

Le Maire

Etienne BLANC

